PARTIE III.—RECHERCHES SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELLES

Section 1.—Le Conseil national de recherches*

Au Canada, les recherches coordonnées sur le plan national remontent à 1916 lorsque, sur l'avis du gouvernement de la Grande-Bretagne, le gouvernement canadien créait le "Conseil consultatif honoraire de recherches scientifiques et industrielles" relevant d'un comité du Conseil privé. Des dispositions furent prises en vue de diriger et de coordonner les travaux de recherche et d'organiser des enquêtes coopératives, de former des spécialistes de la recherche et de poursuivre des recherches grâce aux subventions versées aux professeurs d'université. Voilà sur quoi s'est appuyé le travail du Conseil de 1916 à 1924.

Le Conseil a proposé très tôt l'établissement de laboratoires nationaux et un comité spécial du Parlement, chargé d'étudier la proposition, a appuyé la demande après avoir entendu plusieurs experts. Des difficultés financières ont empêché d'y donner suite immédiatement mais, en 1924, l'opinion publique a permis l'adoption de la loi du Conseil de recherches par le Parlement. Le Conseil a acquis des laboratoires provisoires où des recherches sur l'utilisation des calcaires magnésiens comme réfractaires ont si bien réussi qu'une industrie de guerre, établie durant le premier conflit mondial, a été rétablie sur une vaste échelle pour devenir une source importante de matières premières qui ont trouvé des débouchés dans le monde entier. En conséquence, en 1929-1930, le gouvernement a versé des subventions en vue de nouveaux laboratoires.

L'immeuble du Conseil national de recherches, rue Sussex, Ottawa, a ouvert ses portes en 1932 et, en 1939, commençait la construction de l'édifice de l'aérodynamique sur un emplacement de 130 acres adjacent à la station aérienne d'Ottawa. Plus tard, plusieurs autres immeubles ont été construits sur cet emplacement, dont des laboratoires distincts pour les recherches intéressant les moteurs, l'essence et l'huile, l'hydraulique, les explosifs et les structures, et des ateliers de menuiserie et de travail sur métaux. Ces immeubles ont été agrandis depuis et de nouveaux édifices ont été construits pour le génie et des études sur les basses températures.

Un laboratoire régional des Prairies, érigé sur les terrains de l'Université de la Saskatchewan, a été inauguré en juin 1948. Un laboratoire régional des Maritimes sera bientôt construit sur les terrains de l'Université Dalhousie à Halifax (N.-É.).

Le Conseil national de recherches a assumé l'administration de l'entreprise d'énergie atomique de Chalk-River le $1^{\rm cr}$ février 1947; les travaux s'y poursuivent conformément aux directives générales établies de temps à autre par la Commission de l'énergie atomique.

Les laboratoires qui relèvent actuellement du Conseil national de recherches sont ceux des divisions de recherches, de santé et de génie de l'entreprise d'énergie atomique à Chalk-River et ceux de la biologie appliquée, des recherches sur la construction, de la chimie pure et de la chimie appliquée, du génie mécanique (aéronautique et hydraulique), de la physique et de la radio et du génie électrique. Des recherches médicales se poursuivent grâce à des subventions accordées à des travailleurs agréés dans les diverses écoles médicales et les divers hôpitaux universitaires. Une Division des services d'information possède un personnel technique itinérant chargé d'aider les petites industries du Canada à appeler l'attention du

^{*} Revisé sous la direction de C. J. Mackenzie, C.M.G., F.R.S., président, Conseil national de recherches, Ottawa.